

**Intervention du président du groupe ADFE-Français du Monde Jean-Pierre Capelli
devant le ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner**

Assemblée des Français de l'étranger - 10 septembre 2009

Monsieur le ministre,

Notre première pensée va vers les Français du Gabon, qui ont vécu depuis une dizaine de jours des heures difficiles et qui ignorent encore si l'actuel retour au calme sera définitif car vous savez combien nous sommes attentifs à la sécurité de nos compatriotes et sensibles à l'effort fourni par le « Centre de crise » que vous avez créé.

Je tiens avant tout à féliciter les nouveaux conseillers élus dans les zones Afrique et Amériques, avec une pensée particulière pour les conseillères, toujours plus nombreuses, qui viennent féminiser notre assemblée et nous rapprocher petit à petit de la parité.

Monsieur le Ministre, nous vous sommes reconnaissants d'être parmi nous aujourd'hui malgré votre emploi du temps surchargé. L'an passé, notre groupe vous avait demandé d'être notre porte parole auprès du Président de la République et du reste du gouvernement... nous sommes persuadés que vous l'avez fait, mais force est de constater qu'ils ne vous ont guère écouté et nos inquiétudes augmentent !

Mais procédons par ordre :

Le bilan des dernières élections à l'AFE n'est pas bon. Nous ne nous sommes pas retrouvés dans le rapport du Directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, qui dresse un tableau idyllique du déroulement de ces dernières élections à l'AFE.

En effet, sur le terrain, le constat est amer :

- trop de bulletins de votes par correspondance invalidés faute de signature de référence dans les registres consulaires ;
- trop de votes par correspondance récoltés de façon massive, faute de garde-fous, comme l'avait pourtant demandé notre assemblée ;

- nouvel échec du vote par internet, au coût pharamineux, trois cents euros le vote, alors que les consulats manquaient par ailleurs de moyens pour bien gérer cette élection.

Le gouvernement et l'administration ont été sourds aux recommandations et aux mises en garde de l'assemblée. Et les électeurs en ont payé les pots cassés. Pour la mise en place de l'élection des députés des Français à l'étranger, sur laquelle les yeux de la France seront braqués, nous espérons que nos mises en garde seront enfin entendues. Il est en effet paradoxal que l'administration dépense beaucoup d'argent pour entretenir une assemblée consultative chargée de la conseiller sur la base d'une expérience de terrain irremplaçable, mais que sur des sujets importants comme celui-ci, elle n'écoute pas ses avis. Monsieur le Ministre, nous ne sommes ni écoutés, ni entendus.

Concernant cette future élection des députés des Français de l'étranger, nous nous réjouissons bien sûr d'avoir vu leur nombre passer de huit à onze sur injonction du Conseil constitutionnel. Mais l'aspect positif s'arrête là.

Outre le découpage plus que discutable des circonscriptions, ce sont les modalités-mêmes du vote qui sont en cause. Il sera impossible d'organiser correctement une élection à deux tours dans des circonscriptions aussi vastes que l'Amérique latine, l'Asie-Pacifique, de larges tranches d'Afrique. En effet, comment gérer en deux semaines, à l'issue du premier tour :

- la proclamation des résultats,
- l'enregistrement des candidatures du deuxième tour,
- l'impression des professions de foi et des bulletins de vote,
- le dépôt de ce matériel dans les différents consulats de la circonscription,
- l'expédition par la poste de ce matériel aux électeurs
- et, pour les électeurs choisissant de voter par correspondance, la transmission sous enveloppe de leur bulletin à leur consulat de rattachement en temps utile.

A vrai dire, même trois semaines n'y suffiraient sans doute pas... On va donc droit dans le mur. Et l'idée qu'Internet pourrait permettre de contourner de tels obstacles est une illusion. C'est dans les régions où la poste fonctionne le moins bien qu'Internet est le moins répandu et fonctionne aussi le plus mal.

Qu'en sera-t-il des mandats des conseillers à l'AFE : seront-ils prolongés d'un an pour ceux dont le mandat arrive à échéance en 2012, ou les élections présidentielles, législatives et à l'AFE auront-elles lieu la même année, voire le même jour ? Nous sommes dans le flou et il nous semble important d'avoir une réponse claire le plus rapidement possible.

Parlons maintenant non pas d'élections mais de représentation des Français de l'étranger, au Conseil économique, social et environnemental. Les nouvelles sont alarmantes car les sièges dédiés aux Français de l'étranger risquent de disparaître de cet organisme. Si le rôle du Conseil économique n'est, certes, que consultatif, il joue un rôle important dans la prise de décision républicaine, notamment puisque la réforme en cours lui accorderait une audience élargie. Pour mémoire, notre assemblée s'était prononcée à l'unanimité pour une représentation accrue des Français de l'étranger au sein du CESE. Nous espérons être écoutés et entendus et nous comptons sur votre appui, Monsieur le Ministre.

Autre domaine d'inquiétude, celui des affaires consulaires. Depuis longtemps, les effectifs diminuent dans les consulats. Depuis l'application stricte de la RGPP, la situation tourne à la catastrophe :

- réduction du nombre d'employés consulaires et manque de formation des personnels locaux - avec des conséquences graves sur la qualité des services rendus ;
- réduction des moyens financiers dans tous les domaines : la mise en place de tournées consulaires, ou encore le traitement des dossiers « saisonniers » comme ceux des bourses scolaires...

Les conséquences sont malheureusement trop nombreuses pour être toutes énumérées ici.

Qu'en est-il, par ailleurs, de l'étude promise concernant les statuts – et tout particulièrement la protection sociale - des recrutés locaux ?

Que vont devenir les fameux consulats d'influence dont on nous a tant vanté l'efficacité ? Le Directeur des Français à l'étranger nous dit dans son rapport que tout va bien dans les consulats français, mais les usagers nous disent tout le contraire et sont de plus en plus mécontents. Le service rendu aux Français de l'étranger est loin de rester constant ou de s'améliorer.

Par ailleurs, la mise en place du passeport biométrique pose pour les Français de l'étranger des difficultés réelles, qui peuvent aller jusqu'à décourager certains de renouveler leur passeport français. Le Directeur des Français à l'étranger nous a annoncé la mise en place progressive de dispositifs spécifiques. Il faut absolument d'une part offrir à tous les Français de l'étranger la possibilité de détenir un passeport et d'autre part éviter qu'ils aient à déboursier le prix de deux voyages vers un consulat parfois très éloigné.

Nous aimerions aussi que vous nous précisiez, Monsieur le Ministre, quels transferts – transferts de compétences et transferts financiers - ont été, ou vont être effectués vers le ministère de l'Immigration, notamment en matière de visas.

Enfin, toujours dans le même domaine, nous nous réjouissons de la création annoncée d'une académie diplomatique française. Mais cette nouvelle académie qui manquait à la France et je ne doute pas qu'elle contribuera à la meilleure formation des agents, sera-t-elle suffisante alors que les ressources financières et humaines diminuent inexorablement par choix du gouvernement ?

Permettez-moi maintenant d'aborder un sujet qui nous tient particulièrement à cœur, celui des affaires sociales. C'est un domaine où le budget n'a pas bougé depuis six ans et maintenant vous nous annoncez qu'il diminue alors que dans bien des pays la situation de nos compatriotes s'est considérablement dégradée, et plus encore cette année avec la crise économique qui secoue le monde.

Nous vous rappelons, Monsieur le Ministre, que l'action sociale est nécessaire aux Français de l'étranger, qui sont pour la plupart loin d'être des nantis.

Avant-hier nous avons entendu le directeur de cabinet de Madame Morano nous annoncer un budget de 88 milliards d'euros consacrés à la politique de la famille. C'est très bien ! Mais lorsque nous réclamons, qu'émandons, deux millions d'euros pour les Français de l'étranger les plus démunis et que nous ne sommes pas sûrs de les obtenir, Monsieur le Ministre c'est indécent, c'est inacceptable ! Dans le même ordre d'idée, l'accès à la troisième catégorie aidée de la CFE, conquis de haute lutte il y a de cela quelques années, est en danger. Le gouvernement peut-il décemment laisser de côté plusieurs milliers de Français sans protection sociale ?

Vous pouvez constater que l'assemblée parle d'une seule voix, unanime !

Monsieur le Ministre, nous devons constater que les Français de France ont des droits, alors que les Français de l'étranger doivent se contenter d'une maigre enveloppe de plus en plus réduite. Le seul moyen pour en sortir, c'est de faire sauter le verrou de la territorialité afin de donner aux Français de l'étranger les mêmes droits que les Français de France. En attendant, nous vous demandons d'abonder le budget de l'action sociale de manière significative, afin que les Français de l'étranger ne soient pas des Français de seconde zone !

Si la culture est un sujet moins dramatique, elle n'en est pas moins, elle aussi, l'objet de bien des incertitudes et de bien des inquiétudes. On nous annonce la création de deux agences dans ce domaine : l'une pour l'action culturelle, linguistique et audiovisuelle extérieure ; l'autre pour l'accueil des boursiers en France et l'envoi d'experts en coopération à l'étranger. Très bien ! Nous estimons pour notre part que ces agences devraient avoir pour modèle l'AEFE, mais encore faudrait-il qu'elles aient les moyens de fonctionner à la hauteur des ambitions et des besoins. Tout particulièrement, nous savons que ce sont les activités en lien direct avec le public qui pâtissent en premier du manque de moyens, mettant en péril l'impact-même de notre action culturelle.

Alors-même que notre époque est au retour de l'Etat, on assiste, au cœur même de l'exception culturelle française, à des privatisations de plus en plus nombreuses des centres culturels. Où est passé le « besoin de France » exprimé par plusieurs témoignages pendant la journée des Français de l'étranger au Sénat.

Toujours dans le domaine culturel, nous sommes particulièrement préoccupés par la situation de l'audiovisuel extérieur de la France, où le manque de dialogue est manifeste et traduit un manque de considération pour le réseau ancien, utile, vecteur de connaissance et de culture qu'est RFI.

Enfin, Monsieur le ministre, un dernier point, et le principal sujet de préoccupation de nos compatriotes de l'étranger : celui de l'enseignement français à l'étranger. Il est reconnu pour son excellence, mais le sera-t-il encore longtemps si les moyens ne suivent pas ? Le contrat d'objectifs et de moyens qui sera signé cet automne devra prévoir un budget en conséquence. En effet, nous avons assisté dernièrement à un transfert de compétences sans les moyens financiers ad hoc. Je m'explique : les projets immobiliers et les cotisations

patronales de retraite pour les personnels résidants (*décret de 2007*) sont venus alourdir les dépenses des établissements et – par conséquent – le budget des familles !

On nous annonce une « régulation » du système des bourses, conséquence très directe de la mise en place de la prise en charge des frais de scolarité pour les classes de lycée et nous nous réjouissons du moratoire mis en place qui permettra une stricte évaluation de la mesure. Cette régulation ne doit en aucun cas se faire au détriment des familles modestes ou de classe moyenne ! Une famille doit savoir qu'elle peut compter sur un financement constant de la scolarité française de ses enfants. Les gouvernements successifs se sont engagés à ce qu'aucun enfant français ne soit écarté de l'enseignement français pour des raisons économiques.

Nouvelle crainte, monsieur le Ministre, on nous annonce une diminution drastique du nombre de postes de professeurs expatriés, donc une nouvelle charge pour les familles. Et combien de temps les familles pourront-elles supporter les augmentations de frais de scolarité prévisibles dans les années à venir ?

Là encore vous pouvez constater, Monsieur le Ministre, que l'assemblée parle d'une voix unanime !

Ce tableau est noir, mais il est réaliste... Monsieur le ministre, expliquez s'il vous plait au Président de la République et à son gouvernement qu'il faut nous donner les moyens de fonctionner !

Je vous remercie de votre attention.